

REUNION DU 4 NOVEMBRE 2008

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire.

Présents: Luc NOLET. Xavier RATTE. Chantal FANTIN. Bruno DI BLAS. François TURCIN. Catherine DESPLAT. Régis SEGALT. Mireille BONNET. Denis LOROT. Thierry CORBERON. Olivier SAVARY. Maurice BARBE. Jean-Paul DURUP. Philippe SODOYER.

Secrétaire de séance: Catherine DESPLAT.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent qui n'appelle aucune observation.
Il est passé à l'ordre du jour.

P.L.U.

Les élus sont informés du travail de la commission d'urbanisme quant aux emplacements réservés.

Une réunion publique est prévue le vendredi 25 novembre à 18h afin de présenter le projet à la population qui sera précédée à 14h d'une réunion avec les personnes associées.

OPERATION CŒUR DE VILLAGE

Les élus sont informés du déroulement des travaux qui continuent avec toujours des incohérences. Par exemple pour la cuisine où les réservations n'ont pas été faites aux emplacements prévus !

LOCATION DE LA SALLE DU CAVEAU

Des modèles de règlement sont remis aux élus afin de permettre d'en élaborer un quand notre salle sera remise à la location.

REGLEMENT SANITAIRE DEPARTEMENTAL

Les élus sont informés que le maire est maintenant l'autorité compétente pour faire appliquer les règles générales d'hygiène fixées pour les habitations, leurs abords et les dépendances ainsi qu'en matière d'élevages et d'activités agricoles.

Le seul moyen mis à notre disposition pour l'application de cette compétence est que la DDASS peut être consultée !

COMPTES-RENDUS REUNIONS

- Philippe SODOYER fait le compte-rendu de la commission environnement du 28 octobre.

En ce qui concerne le concours des maisons fleuries un lauréat a été retenu par le comité départemental, Michel FANTIN. La

commission a demandé que tous les participants au concours soient récompensés.

Illuminations, il est envisagé d'acheter de nouvelles décorations à mettre sur les poteaux, route de Tonnerre.

- Il est remis aux élus le compte-rendu du bureau de l'OTSI du 9 septembre dernier.

INFORMATIONS DIVERSES

Cadastré - les élus sont informés que le géomètre du cadastre procédera à la mise à jour des plans cadastraux du 5 au 7 novembre.

Accueil des élèves pendant les grèves - il est remis aux élus le courrier adressé à l'inspecteur d'Académie le 30 septembre dernier, et qui est resté sans réponse.

Subventions aux associations - Yonne développement et la société de pêche de Maligny ont fourni leur bilan annuel.

Illuminations et décorations de Noël - pour la 3^{ème} année un concours a été lancé. Les inscriptions doivent être déposées avant le 12 décembre, la commission passant le 19 décembre.

Séance levée à 22h 30mn.